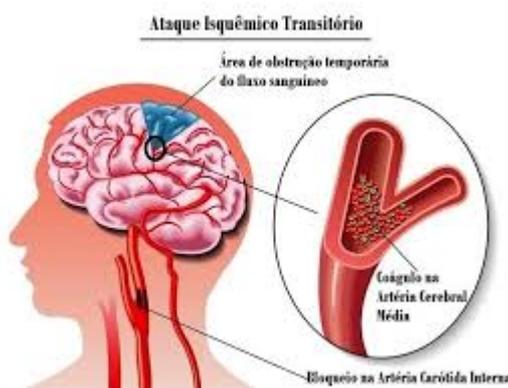


Après un mini-AVC, médecin pour une prescription d'anti-plaquettaire & anticoagulant



Le mini AVC est un cas d'AVC moins grave car il résulte d'une obstruction du cerveau qui se résorbe naturellement. **ATTENTION** : ce cas d'AVC prévient souvent d'une autre attaque cérébrale donc si le cas se présente, il est important de consulter un médecin de **toute urgence** .

Les petits accidents ischémiques transitoires ne doivent pas être négligés car ils peuvent être annonciateurs de troubles plus graves.

Ces incidents sans gravité apparente car ils disparaissent très vite ne doivent pas être ignorés .Ils doivent au contraire être pris très au sérieux car ils annoncent souvent un accident vasculaire avec des conséquences potentiellement très graves, qu'il est possible d'éviter par une prise en charge en urgence. Les accidents ischémiques transitoires (AIT) conduisent en effet à un [accident vasculaire cérébral](#) (AVC), ou infarctus cérébral (IC), la semaine qui suit pour 10 % des patients, et, pour la moitié de ces derniers, dans les 48 heures. Il faut donc intervenir très vite pour éviter l'AVC, qui peut être mortel ou laisser des séquelles.

Deux types de médicaments contre les ICT : les antiplaquettaires et les anticoagulants ou éclaircisseurs de sang. Ils empêchent les caillots de se former ou les détruisent afin de réduire les risques d'AVC chez les personnes ayant déjà subi une ICT ou un mini-AVC.

source : Le figaro-santé ,